

## PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement

Date : 28 septembre 2022 – 19 h – Salon du personnel

Présents : M<sup>me</sup> Émilie Allen  
M<sup>me</sup> Julie Bélanger  
M<sup>me</sup> Julie Delagrave  
M<sup>me</sup> Aissatou Diallo  
M<sup>me</sup> Élise Carbonneau  
M<sup>me</sup> Maryse Fortier  
M<sup>me</sup> Nancy Poulin  
M. Martin Lavoie  
M<sup>me</sup> Lydia Abdallah  
M<sup>me</sup> Mélanie Chabot  
M<sup>me</sup> Jiang Yun  
M<sup>me</sup> Patricia Cruz  
M<sup>me</sup> Lydie Pincemin  
M. Marie-Ève Lévesque  
M<sup>me</sup> Émilie Rondeau-Courtois

Absente : M<sup>me</sup> Andréanne Godin  
M<sup>me</sup> Marie Laverdière  
M. Gil Christ Kedegbenou  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc

Invitées : M<sup>me</sup> Frédérique Fortin  
M<sup>me</sup> Julie Beaudoin

### 1. Mot de bienvenue

Madame Julie Delagrave souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Les membres se présentent.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Martin Lavoie fait la lecture de l'ordre du jour.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-22-23/283

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Aissatou Diallo que l'ordre du jour soit **ADOPTÉ**

**ADOPTÉ** à l'unanimité avec l'ajout suivant :

- Vox-Populi
- Campagne de financement : Vente d'ail

**3. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 30 mai 2022**

Monsieur Martin Lavoie demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-22-23/284

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Martin Lavoie et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Lydie Pincemin que le procès-verbal de la séance du 30 mai 2022 soit **ADOPTÉ**.

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

**4. Parole au public**

Aucun public.

**5. Élection à la présidence et la vice-présidence**

Madame Julie Delagrave explique le fonctionnement des élections. Elle confirme également que madame Maryse Fortier sera la secrétaire des rencontres.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-22-23/285

Il est **PROPOSÉ** par M. Lydie Pincemin que M. Martin Lavoie soit élu à la présidence du conseil d'établissement.

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-22-23/286

M. Martin Lavoie **PROPOSE** madame Lydie Pincemin comme vice-présidente du conseil d'établissement pour supporter M. Martin Lavoie dans son nouveau rôle.

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

**6. Mot de la responsable de la communauté**

Madame Patricia Cruz réitère leur désir d'avoir une bonne collaboration avec l'école. Plusieurs activités parascolaires sont déjà offertes, certaines activités seront ajoutées au cours de l'année. Les communications seront faites par l'entremise du service de garde.

**7. Fonctions et pouvoirs du CÉ**

Madame Julie Delagrave présente le document et mentionne aux membres qu'ils pourront le consulter tout au long de l'année.

## 8. Dépôt des règles de régie interne du CÉ

Madame Julie Delagrave explique que le document ne nécessite pas d'adoption, il est simplement déposé et disponible pour consultation en tout temps. Document propre à notre conseil d'établissement. Il peut être modifié en tout temps en déposant un avis de proposition qui se doit d'être adopté.

## 9. Déclaration d'intérêts des membres

Mme Lydie Pincement explique les intérêts pouvant entrer en conflit avec un poste sur le conseil d'établissement. Les membres sont invités à déclarer tout conflit d'intérêts avec le CSSC. Le document doit être retourné à madame Maryse Fortier, à l'école.

## 10. Calendrier des rencontres

Madame Julie Delagrave fait la lecture du calendrier des rencontres. Les rencontres se tiendront même en cas de fermeture d'école ; elles basculeront alors en mode virtuel. Julie Delagrave mentionne qu'elle va vérifier avec M. Erick Parent au CSSC si cela est toujours possible.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-22-23/287

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Aissatou Diallo que le calendrier des réunions soit **ADOPTÉ**.

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

## 11. Formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ

Monsieur Martin Lavoie explique les formations obligatoires en ligne offertes aux nouveaux membres du CÉ. Madame Lydie Pincemin suggère de faire les formations dans l'ordre proposé sur le site du ministère de l'Éducation. Elles sont de courte durée et on recommande qu'elles soient suivies d'ici à la rencontre de janvier 2023.

## 12. Budget du CÉ

Monsieur Martin Lavoie prend connaissance du budget 2021-2022 et 2022-2023. Madame Lydie Pincemin rappelle que les membres peuvent réclamer certains frais comme des frais de garde ou des frais de formation. Mme Pincemin explique qu'il y aura proposition pour majorer le budget octroyé aux CÉ.

### **13. Mot de la direction / Vie de l'école**

Mme Julie Delagrave témoigne du début d'année fluide et agréable suite aux deux dernières années plutôt complexes en raison de la pandémie. Les sorties qui recommencent, le parascolaire qui est de nouveau mis en branle, les interactions sociales entre les élèves et entre le personnel font du bien à tous.

#### **11.1 Clientèle scolaire**

Tout près de 970 élèves fréquentent l'école les Prés-Verts /Pavillon Saint-Bernard selon notre dernière cueillette de clientèle. Toutefois, nous avons des inscriptions toutes les semaines. Toutes les écoles de notre secteur débordent alors des demandes d'agrandissement pour notre secteur seront déposées le 30 septembre par le CSSC. Ceci dans le but d'accueillir uniquement les enfants du bassin au sein de chacun des établissements.

#### **11.2 Terrain multisport à St-Bernard**

Une subvention de 50 000\$ a été octroyée pour l'installation d'un terrain multisports pour l'école St-Bernard (non synthétique). L'asphalte dans la cour sera refait en même temps. Nous ajouterons également de l'équipement pour les maternelles 4 ans. Une petite zone d'ombre et gazonnée a été ajoutée derrière le gymnase de l'école St-Bernard.

#### **11.3 Activité du 30 septembre**

Nous avons vécu une belle activité musicale organisée par les enseignants de musique, et ce, avec la présence de l'orchestre de l'école La Camaradière et d'un quatuor des Violons du Roy. Ce fut un moment agréable auquel les parents ont été invités à participer. Il y a eu une captation de la pièce musicale « Les doigts en cœur » qui sera envoyée à tous en souvenir de ce beau moment. TVA était sur place et un bon reportage a été présenté au bulletin de nouvelles de 17 h 30.

#### **11.4 Système d'encadrement éducatif**

Nous continuons la mise en place de notre système d'encadrement éducatif. Des billets « Bravo » sont remis aux élèves qui utilisent les comportements attendus. Une célébration-école a lieu lorsque le nombre de balles exigé est atteint. Nous visons de vivre environ 5 célébrations avec les élèves au courant de l'année.

## **11.5 Projet éducatif**

Notre projet éducatif arrive à échéance. Nous entreprendrons une nouvelle démarche avec l'équipe-école à compter de janvier 2023. Tout le monde, élèves, personnel et parents seront mis à contribution à différentes étapes du processus. Le CSSC travaille présentement sur le PEVR. C'est également ce document qui guidera nos actions et nos décisions.

## **14. Parole aux enseignants**

### **14.1 Activités de la rentrée**

Un mot de félicitations envers le comité de la rentrée qui a organisé les activités en lien avec notre thème : Vis ton rêve ! Mme Nancy Poulin explique de quelle façon se sont vécues les activités de la rentrée : chasse au trésor, jeu d'évasion, décoration des fenêtres avec des étoiles, etc.

À l'école Les Prés-Verts, le thème de la rentrée s'est matérialisé par des capteurs de rêve qui ornent chacune des classes ainsi que les corridors. Le jeu d'évasion a été une grande réussite et les élèves ont eu beaucoup de plaisir à y participer.

Nous avons pris la décision de faire un changement de local pour la bibliothèque de l'école Saint-Bernard nommée en l'honneur de Mme Pelletier. Celle-ci a été déplacée dans un des locaux du SDG. Les enseignants sont très heureux de ce changement, car ce local est maintenant plus grand, ce qui leur permet de vivre des activités de littératie avec leurs élèves dans la bibliothèque.

Un local d'apaisement était devenu un grand besoin à l'école Saint-Bernard et celui-ci a été installé dans le local où se trouvait la bibliothèque.

Le Club de course est reparti depuis deux semaines. Aujourd'hui, 11 adultes et 50 enfants y participent avec entrain. C'est un très beau moment apprécié par les grands et les jeunes.

Mme Nancy, TES à l'école, a pris l'initiative d'instaurer un journal étudiant. Elle est accompagnée de certains membres du personnel pour superviser une trentaine d'élèves. La première parution devrait arriver d'ici la fin du mois d'octobre.

Nous avons également le retour des médiateurs dans la cour pour animer des jeux et aider à la résolution de conflits lors des récréations.

Projet Verdir : Le projet des serres avec Mme Sylvie et les classes Les Apprentis est démarré. Nous vivons un beau projet d'intégration et de collaboration entre les 3 classes.

## 15. Approbation des activités et sorties éducatives 2022-2023

Madame Julie Delagrave présente le document de planification des sorties éducatives pour les différents degrés. Elle explique que les activités payantes proposées devront être acceptées à 80% par les parents des niveaux concernés.

### 15.1 Activités de financement

Les titulaires de 6<sup>e</sup> année sont à organiser différentes activités de financement pour leurs élèves afin de financer les dépenses de leurs activités de finissants.

### 15.2 Activités sportives tournois SÉ

Le calendrier des activités sportives et des tournois organisés par le CSSC est présenté par Mme Julie Delagrave. Les enseignants d'éducation physique souhaitent participer à plusieurs d'entre elles.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-22-23/288

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Émilie Rondeau-Courtois et **APPUYÉ** par M<sup>me</sup> Élise Carbonneau que les sorties éducatives présentées et les activités sportives (tournois) soient **ADOPTÉES**.

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

## 16. Mot de la responsable du service de garde

Madame Mélanie Chabot mentionne qu'il y a 902 élèves inscrits, 309 enfants sporadiques et des statuts réguliers à raison de quelques jours/semaines. Il y a 15 groupes à St-Bernard et 25 groupes à Prés-Verts. Plusieurs groupes sont présentement en surplus d'élèves. Le ratio idéal de 1/20, mais ce n'est pas ce que nous vivons. Il pourrait facilement y avoir 5 groupes de plus pour décharger les éducateurs, mais nous n'arrivons pas pour le moment à trouver le personnel nécessaire.

Il y avait une coquille sans les règlements du SDG. Il faudrait lire **8,95\$/jour au lieu de 8,55\$/jour**.

Tarifification des journées pédagogiques : 14,60\$, mais pourrait être augmenté jusqu'à 15,30\$ plus les frais pour les activités étant donné que c'est le montant recommandé par le ministère. Nous en rediscuterons pour la prochaine année scolaire.

**17. Mot du représentant du comité de parents**

Madame Lydie Pincemin précise que la première rencontre aura lieu le 4 octobre prochain. La première séance officielle est le 19 octobre. Mme Pincemin précise que toutes les rencontres sont accessibles en tout temps à tous les parents.

**18. Correspondance**

Aucune correspondance.

**19. Autres sujets**

**19.1 Vox populi**

C'est un programme sur la démocratie. Celui-ci a été présenté au personnel, mais l'équipe a fait le choix de ne pas adhérer à ce programme étant donné que beaucoup de projets sont déjà mis en place pour les élèves à l'école. Nous gardons l'idée pour les années subséquentes.

**19.2 Vente d'ail**

Dans le but de financer l'aménagement des cours d'école. Il y aura une vente d'ail le 6 octobre de 15 h 30 à 18 h sous forme de marché public extérieur dans les deux établissements. Nous demandons donc l'ouverture d'un compte à destination spéciale pour les profits engendrés.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-22-23/289

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Aissatou Diallo et **APPUYÉ** par Mme Lydie Pincemin que l'ouverture d'un compte à destination spéciale soit **ADOPTÉE**.

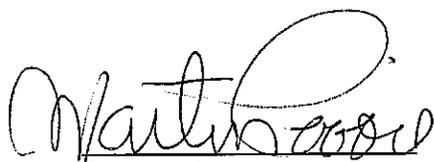
**ADOPTÉE** à l'unanimité.

**20. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée**

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-22-23/290

Rappel de la date de la prochaine rencontre : le 28 novembre 2022. L'ordre du jour étant épuisé, il est **PROPOSÉ** par M. Martin Lavoie que la séance soit levée à 20 h 52.

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

  
Président

  
Direction